



## Châtaignier



**N°07**  
**31/08/2017**



### Animateur filière

Raphaël RAPP  
Chambre régionale  
d'agriculture  
Nouvelle-Aquitaine  
[raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grand Sud-Ouest  
Châtaignier N°X  
du JJ/MM/2017 »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr), [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur  
**Formulaire d'abonnement au BSV**

### Ce qu'il faut retenir

- **Carpocapse du châtaignier** : Le vol reste soutenu. **Risque important de pontes et d'éclosions.**
- **Tordeuse de la châtaigne** : Dégâts semblant en recrudescence sur fruits. A surveiller à la récolte.

Sur le site d'Invenio à Douville (24), les prévisions de date de récolte appliquées à Bouche de Bétizac font état d'un début de chute autour du 08/09.

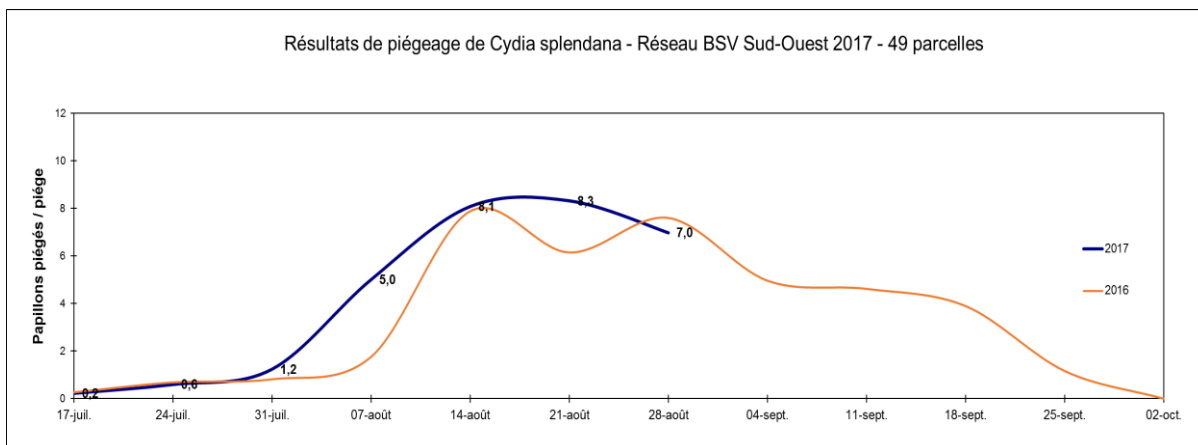
Sur Marigoule, avec de bonnes conditions de pollinisation et une charge plus importante que l'an passé, le modèle prévisionnel de récolte d'Invenio table sur une récolte plus conséquente qu'en 2016.

Néanmoins, la sécheresse, avec un manque de pluies significatives en août (selon les secteurs) pourrait avoir un effet notable sur le calibre des variétés précoces ou semi-précoces. Il en sera de même pour les tardives en cas d'absence de fortes pluviométries avant récolte, les arbres étant généralement très chargés.

De plus, le gel a localement fortement impacté des vergers, ce qui laisse présager de résultats hétérogènes.

Enfin, il est de nouveau observé, comme les années passées, la présence de fruits surnuméraires dans des bogues de Marigoule. Bien que le lien ne soit pas établi, ce phénomène semble s'être développé avec l'arrivée du cynips.

### • Carpacse de la châtaigne (*Cydia splendana*)



A retenir dans ses suivis de vols :

1. **Une seule génération par an** (on le dit « univoltin »), qui se développe chez nous **de fin juillet à fin septembre**.
2. **La ponte débute 4 à 5 jours après l'accouplement des femelles**.
3. **L'éclosion débute 10 à 12 jours après la ponte**.

#### **Evaluation du risque – carpocapse du châtaignier**

Le vol est toujours soutenu (7 carpocapses en moyenne / piège).

#### **Risque fort de pontes et d'éclosions en toutes zones.**

Les chenilles issues de ces nouvelles pontes n'auront a priori pas fini leur développement à la récolte mais seront bien présentes dans les fruits.

#### • **Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)**

Autre papillon attaquant la châtaigne et au vol plus précoce que le carpocapse (fin juin à début août). Elle provoque notamment des chutes de bogues précoces.

**Éléments de biologie** (sources : INRA, CTIFL, Invenio)

Plantes-hôtes : le Châtaignier, le Hêtre (*Fagus*), le Chêne (*Quercus*). Le papillon apparaît au début de l'été et vole au crépuscule.

La femelle dépose 150 à 200 œufs sur les deux faces d'une feuille, le long des nervures. L'évolution embryonnaire dure de 10 à 12 jours.

La jeune chenille perce la bogue et pénètre dans la partie basale du jeune fruit dans lequel elle creuse de longues galeries. Elle rejette à l'extérieur de la cupule ses excréments, retenus par des fils soyeux. Une seule larve peut infester successivement plusieurs fruits.

Au bout de 40 jours, sa croissance achevée, la chenille quitte la bogue et tisse un cocon dans lequel elle reste en **diapause sous l'écorce de l'arbre-hôte**.

Une seule génération par an dans le Sud-ouest mais **possibilité de 2 générations lors d'années exceptionnellement chaudes. La deuxième génération est retrouvée dans les châtaignes à la récolte.**



**Larve de *Pammene fasciana***

(crédit photo : T. M. Gilligan & M. E. Epstein, TortAI (<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))

**Dégâts** : La chenille de cette tordeuse attaque l'ensemble des fruits contenus dans la cupule, contrairement à la chenille du Carposapse des châtaignes (*Cydia splendana*) qui n'attaque qu'une seule châtaigne à la fois. L'activité est signalée par des **excréments rejetés à l'extérieur reliés par un tissage soyeux**.

Attaqués par la première génération de chenilles, les fruits infestés tombent prématurément.

### **Observations du réseau**

**Depuis quelques années des dégâts sont observés sur les fruits**, alors que ceux-ci passaient inaperçus quand ils restaient localisés à la bogue (chute prématurée). Dans le Sud-Est de la France des dégâts allant jusqu'à 40 % sur fruits dus à *Pammene* ont été remontés. **Dans le Sud-Ouest, en 2016, il a été comptabilisé jusqu'à 10 % de dégâts sur Marigoule.**

Ceci est une conséquence possible du réchauffement climatique avec l'apparition d'une seconde génération.

Des essais sont en cours dans le Sud-Est et Sud-Ouest : observations des vols par piégeage voir identification des 2 générations, pose de bandes cartonnées pour récolte de larves, quantifications des dégâts sur bogues (relevés cumulés aux observations carposapse) et à la récolte sur fruits.



Dégâts de *Pammene fasciana* sur châtaignes

(crédit photo : INVENIO)

#### **Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :**

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon Limousin, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, CAPEL, ECOLIM, SCA SOCAVE, Périgourdine, LIMDOR, Invenio et les agriculteurs observateurs

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*